

ŒUVRES COMPLÈTES

1764 1768

LES CONFESSIONS

AUTRES TEXTES AUTOBIOGRAPHIQUES

EDITION PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE BERNARD GAGNEBIN ET MARCEL RAYMOND

1959

DU PRÉCÉDENT ÉCRIT (a)

HISTOIRE

Je ne parlerai point ici du suile, ni de l'objet, ni de la forme de cet écrit. C'est ce que j'ai fait dans l'avant-propos qui le précède. Mais je dirai quelle étoit sa destination, quelle a été sa destinée, et pourquoi cette copie se trouve ici (b).

Je m'étois occupé durant quatre ans de ces dialogues malgré le serrement de cœur qui ne me quittoit point en y travaillant, et je touchois à la fin, de cette douloureuse tâche, sans imaginer comment en pourvois faire usage et sans me resoudre sur ce que je tenais du moins pour cela. Vingt ans d'expérience n'avoient appris quelle droiture et quelle fidélité je pourvois attendre de ceux qui m'entouroient sous le nom d'amis. Frappé surtout de l'insigne duplicité de Durolo, que j'avois estimé au point de lui confier mes *Confessions*, et qui du plus sacré dépôt de l'amitié n'avoit fait qu'un lâchetement d'imposition et de trahison, que pourvois-je attendre des gens qu'on avoit mis autour de moi depuis ce temps-là et dont toutes les manœuvres m'annonçoient à détermination les intentions (c) ? Leur confier moi-même n'étoit autre chose que vouloir le remettre moi-même à mes persécuteurs, et la manière dont j'étois enclavé ne me laissoit plus le moyen d'aborder personne autre.

Dans cette situation, rompu dans tous mes choix et ne trouvant plus que perdition et fausseté parmi les hommes, mon ame exaltée par le sentiment de son innocence et par celui de leur iniquité s'éleva par un élan jusqu'au siège de tout ordre et de toute vérité, pour y chercher les ressources que je n'avois plus ici bas^d. Ne

ROUSSEAU JUGE DE JEAN JACQUES

978

pouvant plus me confier à aucun homme qui ne me trahit, je résolus de me confier uniquement à la providence et de remettre à elle seule l'entière disposition du dépôt que je desirois laisser en de sûres mains (e).

Imaginai pour cela de faire une copie au net de cet écrit et de la déposer dans une Eglise sur un autel, et pour rendre (f) cette démarche aussi solennelle qu'il étoit possible, je choisis le grand Autel de l'Eglise de notre Dame, jugeant que (g) par tout ailleurs mon dépôt seroit plus aisément caché et détourné par les Curés ou les Moines, et tomberoit infailliblement dans les mains de mes ennemis, au lieu qu'il pourvoit arriver que le bruit de cette action fit parvenir mon manuscrit jusque sous les yeux du Roi (h); ce qui étoit tout ce que j'avois à desirer (i) de plus favorable, et qui ne pourvoit jamais arriver en m'y penchant de toute autre façon.

Tandis que je travaillois à transcrire au net mon écrit, je méditois sur les moyens d'exécuter mon projet, ce qui n'étoit pas fort facile et surtout pour un homme aussi timide que moi. Je pensai qu'un samedi, jour auquel toutes les semaines on va chanter devant l'autel de notre Dame un motet durant lequel le Chœur reste vuide (j), seroit le jour où j'aurais le plus de facilité d'y entrer, d'arriver jusqu'à l'autel et d'y placer mon dépôt. Pour combiner plus sûrement ma démarche, j'allai plusieurs fois de loin en loin examiner l'état des choses et la disposition du Chœur et de ses avenues; car ce que j'avois à redouter étoit d'être retenu au passage, sûr que dès lors mon projet étoit manqué. Enfin mon Manuscrit étant prêt, je l'enveloppai, et y mis la Suscription suivante (k).

DÉROT REAIS A LA PROVIDENCE.

«Procteur des opprimés, Dieu de justice et de vérité, reçois ce dépôt que remet sur ton Autel et confie à ta providence un étranger infortuné, seul, sans appui, sans défenseur sur la terre, outragé, moqué, déshonoré, trahi de toute une génération, chargé depuis dix-neuf ans à l'envi de traitements pires que la mort et d'injustices inouïes jusqu'à présent les humains, sans avoir pu jamais en apprenre au moins la cause^l. Toute

HISTOIRE DU PRÉCÉDENT ÉCRIT

979

» explication m'est refusée, toute communication m'est interdite, je n'attends plus des hommes aigris par leur propre injustice qu'affrons, mensonges et trahisons.
» Providence éternelle, mon seul espoir est en toi;
» daigne prendre mon dépôt sous ta garde et le faire tomber en des mains pures et fidèles, qui le transmettent exempt de fraude à une meilleure génération;
» que elle apprenne en déplorant mon sort comment fut traité par celle-ci un homme sans fiel et sans fard, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurer, et qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu de mal à personne.
» Nul n'a droit, je le sais d'espérer un miracle, pas même l'innocence opprimée et méconnaître. Puisque tout doit rentrer dans l'ordre un jour, il suffit d'attendre. Si donc mon travail est perdu, s'il doit être livré à mes ennemis et par eux détruit ou délégué, comme cela paroit inévitable, je n'en compterais pas moins sur ton amour, quoique j'en ignore l'heure et les moyens, et après avoir fait, comme je l'ai dit, mes efforts pour y reconvoir, j'attends avec confiance, je me repose sur ta justice, et me résigne à ta volonté. »

» Au verso du titre et avant la première page étoit écrit ce qui suit.

» Qui que vous soyez que le Ciel a fait l'arbitre de cet écrit, quelque usage que vous ayez résolu d'en faire, et de quelque opinion que vous ayez de l'Auteur, cet Auteur infortuné vous conjure par vos entrailles humaines et par les angoisses qu'il a souffertes en recevant, de n'en disposer qu'après l'avoir lu tout entier. Songez que cette grâce que vous demande un cœur brisé de douleur, est un devoir d'équité que le Ciel vous impose. »

» Tout cela fait, je pris sur moi mon paquet, et je me rendis le samedi 24 février 1776 sur les deux heures à Notre Dame dans l'intention d'y présenter le même jour mon offrande (l).
» Je voulus entrer par une des portes latérales par laquelle (m) je comptois pénétrer dans le Chœur. Soudain de la trouver fermée (n), j'allai passer plus bas par l'autre

ROUSSEAU JUGE DE JEAN JACQUES

980

porte latérale qui donne dans la nef. En entrant, mes yeux furent frappés d'une grille que je n'avois jamais remarquée et qui séparoit de la nef la partie des bas-côtés qui entoure le Chœur (o). Les portes de cette grille étoient fermées, de sorte que cette partie des bas-côtés dont je viens de parler étoit vuide et qu'il m'étoit impossible d'y pénétrer (p). Au moment où j'aperçus cette grille je fus saisi d'un vertige comme un homme qui tombe en apoplexie, et ce vertige fut suivi d'un bouleversement dans tout mon être, tel que je ne me souviens pas d'en avoir éprouvé jamais un pareil (q). L'Eglise me parut avoirltellement changé de face (r) que doutant si j'étois bien dans Notre-Dame, je cherchois avec effort à me reconnoître et à mieux discernet (s) ce que je voyois. Depuis trente six ans que je suis à Paris, j'étois venu fort souvent et en divers tems à Notre Dame; j'avois toujours vu le passage autour du Chœur ouvert et libre, et je n'y avois même jamais remarqué ni grille ni porte autant qu'il put m'en souvenir (t). D'autant plus frappé de cet obstacle imprévu que je n'avois dit mon projet à personne (u), je crus dans mon premier transport voir courir le Ciel même à l'encontre d'iniquité des hommes et le murmure d'indignation qui m'échappa ne peut être conçu que par celui qui sauroit se mettre à ma place, ni excusé que par celui qui sait lire au fond des cœurs.

Je sortis rapidement de cette Eglise, résolu de n'y rentrer de mes jours, et me livrant à toute mon agitation, je courus tout le reste du jour, errant de toutes parts sans savoir ni où j'étois ni où j'allais, jusqu'à ce que, n'en pouvant plus, la lassitude et la nuit me forcèrent de rentrer chez moi rendu de fatigue (v) et presque hébété de douleur^w.

Cette idée me suggéra une nouvelle tentative dont j'attendis plus d'effet. Ce fut d'écrire une espèce de billet circulaire adressé à la nation française, d'en faire plusieurs copies et de les distribuer aux promenade et dans les rues aux inconnus (b) dont la physionomie me plaisoit le plus. Je ne manquai pas d'argumenter à ma manière ordinaire (c) en faveur de cette nouvelle résolution. On ne me laisse de communication me disoit-je qu'avec des gens appostés par mes persécuteurs. Me conter à quelqu'un qui m'approche n'est autre chose que me confier à eux. Du moins parmi les inconnus il s'en peut trouver qui soient de bonne foi : mais quiconque vient chez moi n'y vient qu'à mauvaise intention ; je dois être sur de cela.

Je fis donc mon petit écrit en forme de billet et j'eus la patience d'en tirer un grand nombre de copies. Mais pour en faire la distribution, j'éprouvai un obstacle que je n'avois pas prévu, dans le refus de le recevoir par ceux à qui je le présentois. La suscription étoit, *A tout Français aimant encore la justice et la vérité*. Je n'imaginai pas que sur cette adresse aucun l'osât refuser (d) ; presque aucun ne l'accepta. Tous après avoir lu l'adresse me déclarèrent avec une ingénuité qui me fit rire au milieu de ma douleur qu'il ne s'adressoit pas à eux. Vous avez raison, leur disois-je en le reprenant, je vois bien que je m'étois trompé. Voilà la seule parole franche que depuis quinze ans j'aie obtenue d'aucune bouche française.

Ecoeurit aussi par ce côté, je ne me rebutai pas encore. J'envoyai des copies de ce billet en réponse à quelques lettres d'inconnus qui voulaient à toute force venir chez moi (e), et je crus faire merveilles en mettant au prix d'une réponse décisive à ce même billet l'acquiescement à leur fantaisie. J'en remis deux ou trois autres, aux personnes qui m'accablèrent ou qui me venoient voir. Mais tout cela ne produisit que des réponses amphigouriques et normandes qui m'attestoient dans leurs Autens une fausseté à toute épreuve.

Ce dernier mauvais succès, qui devoit mettre le comble à mon desespoir, ne m'affecta point comme les précédents. En m'apprenant que mon sort étoit sans ressources il m'apparut à ne plus lutter contre la nécessité. Un passage de *Émile* que je me rappellai me fit réfléchir en moi-même et m'y fit trouver ce que j'avois cherché vainement au dehors. Quel mal t'a fait ce complot ? Que t'a-t-il été de toi ? Quel membre t'a-t-il mutilé ? Quel crime t'a-t-il fait commettre ? Tant que les hommes d'attachement pas de ma politique le cœur qu'elle enferme pour y subvenir, moi vivant, celui d'un malhonnête homme, en quoi pourrions-ils altérer, changer, détériorer mon être ? Ils auront beau faire un J. J. à leur mode, Rousseau restera toujours le même en dépit d'eux.

COPIE

DU BILLET CIRCULAIRE
DONT IL EST PARLÉ DANS L'ÉCRIT PRÉCÉDENT.

A tout Français aimant encore la justice et la vérité.

FRANÇOIS ! Nation faible aimable et douce, qu'êtes-vous devenus ? Que vous êtes changés pour un étranger infortuné, seul, à votre merci, sans appui, sans défenseur, mais qui n'en auroit pas besoin chez un peuple juste : pour un homme sans [faute] et sans faul, ennemi de l'injustice, mais patient à l'endurance, qui jamais n'a fait, ni voulu, ni rendu de mal à personne, et qui depuis quinze ans plongé, traîné par vous dans la fange de l'opprobre et de la diffamation, se voit, se sent charger à l'envi d'indignités inouïes jusqu'ici parmi les humains, sans avoir pu jamais en apprendre au moins la cause ! C'est donc la votre franchise, votre douceur, votre hospitalité ? Quittez ce vieux nom de *François* ; il doit trop vous faire rougir. Le persécuteur de Job auroit pu beaucoup apprendre de ceux qui vous guident, dans l'art de rendre un mortel malheureux. Il vous ont persuadé, je n'en doute pas, ils vous ont prouvé même, comme cela est toujours facile en se cachant de l'accusé, que le méritois ces traitemens indignes, pires cent fois que la mort. En ce cas, je dois me résigner ; car je n'attends ni ne veux d'eux ni de vous aucune grâce ; mais ce que je veux et qui n'est dû tout au moins, après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et comment et par qui j'ai été jugé !

Pourquoi faut-il qu'un scandale aussi public soit pour moi seul une misère impénétrable ? A quoi bon tant de machines, de ruses, de trahisons, de mensonges pour cacher au coupable ses crimes qu'il doit savoir mieux que personne s'il est vrai qu'il les ait commis ? Que si, pour des raisons qui me passent, persistant à m'otier un

BILLET CIRCULAIRE

droit* dont on n'a privé jamais aucun criminel, vous avez résolu d'abuser de la rage de mes tristes jours d'angoisses, de dérision, d'opprobres, sans vouloir que je sache pourquoi, sans daigner écouter mes griefs, mes raisons, mes plaintes, sans me permettre même de parler**, j'éleverai au Ciel pour toute défense un cœur sans fraude et des mains pures de tout mal. Lui demandant, non peuple cruel, qu'il me venge et vous punisse (Ah qu'il éloigne de vous tout malheur et toute erreur !) mais qu'il ouvre bientôt à ma vieillesse un meilleur asyle où vos outrages ne m'atteignent plus*.

JJR.

P.S. François, on vous tient dans un délire qui ne cessera pas de mon vivant. Mais quand je n'y serai plus, que l'écrit sera passé, et que votre animosité, cessant d'être animée, laissera l'équité naturelle parler à vos cœurs, vous regarderez mieux, je l'espère, à tous les faits, dits, écrits que l'on m'attribue en se cachant de moi mes solennités, à tout ce qu'on vous fait croire de mon caractère, à tout ce qu'on vous fait faire par bonté pour moi. Vous serez alors bien surpris ! et, moins contents de vous que vous ne l'êtes, vous trouverez, j'ose vous le prédire la lecture de ce billet plus intéressante qu'elle ne peut vous paroître aujourd'hui. Quand enfin ces Messieurs, couronnant toutes leurs hontes, auront publié la vie de l'infortuné qu'ils auront fait mourir de douleur, cette vie imparfaite et hucile qu'ils préparèrent depuis longtemps avec tant de secret et de soin, avant que d'y joindre foi à leur dire et à leurs preuves, vous rechercherez, je m'assure, la source de tant de zèle, le motif de tant de peine, la conduite surtout qu'ils eurent envers moi de mon vivant. Ces recherches bien faites, je consens, je le déclare, puisque vous voulez me juger sans m'entendre, que vous jugiez entre eux et moi sur leur propre production.